

Direction départementale des territoires

Service Environnement

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Projet d'arrêté préfectoral encadrant les autorisations de chasses particulières pour la régulation de l'espèce sanglier

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public de cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement du **07/03/2023** au **27/03/2023**.

Cet acte administratif fixe :

- les autorisations de chasses particulières pour la régulation de l'espèce sanglier

À cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation seront :

➤ publiées sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne :

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques> ;

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env-pn@aisne.gouv.fr

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **27 mars 2023**.

LAON, le **06 MARS 2023**

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,


Vincent ROYER